

# LE RÉVEIL DE LA MARIOLOGIE

C'est le 8 décembre 1854 que le Pape Pie IX, par la bulle *Ineffabilis Deus*, proclamait le dogme de l'Immaculée Conception, mettant fin à la controverse entourant ce privilège contesté par d'éminents et saints théologiens: saint Bernard, saint Thomas d'Aquin, pour ne nommer que ceux-là, ne croyaient pas opportun d'attribuer ce titre à Marie.

La définition du dogme de l'Immaculée Conception prenait appui sur la Sainte Écriture, sur la tradition antique de l'Église et sur la dévotion populaire (le «sensus fidelium»). La Vierge Marie Elle-même avait révélé ce privilège à Catherine Labouré, vingt-quatre ans auparavant, à la rue du Bac à Paris: le 27 novembre 1830, Elle avait donné à l'humble religieuse le modèle d'une médaille à faire reproduire – une médaille à l'origine de si nombreux prodiges qu'elle fut bientôt connue comme la Médaille Miraculeuse –, et qui portait cette inscription: «Ô Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à Vous.»

Et à Lourdes, en 1858, la Vierge Marie dévoile à Bernadette «un plus grand mystère», ainsi que le souligne Raoul Auclair dans *L'Homme Total dans la Terre Totale*:

«JE SUIS», dit-Elle [et voyez la solennité de ce JE SUIS!], «JE SUIS L'IMMACULÉE CONCEPTION.»

«Jusqu'à-là, seuls le PÈRE et le FILS avaient dit: «JE SUIS». Et voici, désormais, que le dit la FEMME et la MÈRE.» (*L'Homme Total*, p. 204)

En 1950, le Pape Pie XII tranchait une autre controverse concernant la Vierge Marie, cette fois à propos de Sa fin terrestre, en définissant le dogme de l'Assomption.

## LE CONCILE VATICAN II

Une quinzaine d'années plus tard, le Concile Vatican II faisait à nouveau progresser la mariologie en insérant, dans la constitution dogmatique sur l'Église *Lumen gentium*, le chapitre VIII consacré à Marie.

Selon le Professeur Michael F. Hull, de New York, «l'accent que le Concile a mis sur le rôle de Marie dans l'Église et sur son rôle dans l'histoire du salut (passée, présente et à venir) en décidant de l'inclure dans *Lumen gentium* visait à donner une nouvelle impulsion à la spéculation théologique. Le Concile voulait réveiller la mariologie en insistant sur le rôle de Marie comme partie intégrante de celui du Rédempteur, confirmer son rôle significatif dans la mission de l'Église et transformer une dévotion culturelle devenue trop passive en une exemplarité active» (texte d'une vidéoconférence donnée par le Prof. Michael F. Hull à la Congrégation pour le Clergé en mai 2004, publié par Zenit le 3 décembre 2004).

Dans son condensé de la doctrine mariale, le chapitre VIII de *Lumen gentium* présentait, selon le Professeur Hull, «des intuitions remarquables» et, parmi les titres reconnus à Marie, le texte cite ceux d'Avocate, de Médiatrice et de Mère des Vivants. Mais les théologiens n'ont pas poursuivi sur cette lancée et il a fallu attendre l'élection du Cardinal polonais sur le trône de Pierre pour susciter un regain d'intérêt envers la mariologie.

## LE PAPE JEAN-PAUL II

Dès son élection, le Pape Jean-Paul II a affiché son amour pour la Vierge Marie, rompant avec la tradition héraldique pour inclure dans ses armoiries la lettre «M» qui La représente au pied de la Croix, alors que sa devise «Totus Tuus» reprend les mots



La Sainte Vierge à sainte Catherine Labouré



Notre-Dame de l'Assomption

d'un ardent apôtre de Marie, saint Louis-Marie Grignon de Montfort. Comme Jean l'Apôtre l'avait fait avant lui au pied de la Croix, le Pape Jean-Paul II a pris Marie «chez lui», et il n'a cessé de nous La proposer comme Étoile et Protectrice, confiant à plusieurs reprises l'humanité à Son Coeur Immaculé.

Sa Sainteté Jean-Paul II est à un titre spécial le Pape de l'Immaculée. Sa lettre encyclique *Redemptoris Mater*, publiée le 25 mars 1987 à la veille de l'Année mariale, a donné une impulsion nouvelle à la mariologie. Le Professeur Hull précisait:

«Par sa réflexion profonde, Jean-Paul II a ravivé la flamme de la mariologie, et il continue d'éclairer et de faire progresser la compréhension doctrinale sur Marie, notamment à l'occasion de ses audiences générales. De septembre 1995 à novembre 1997, le Pape a prononcé soixante-dix discours sur la Bienheureuse Vierge Marie à l'occasion de ses audiences générales. En outre, des dizaines de théologiens se sont interrogés sur le rôle particulier de Marie dans la vie et la mission de son Fils et de l'Église. Le troisième millénaire du christianisme s'annonce fécond en études et en dévotion mariales, alors que l'Église progresse dans sa compréhension de la Mère du Rédempteur et dans sa dévo-

tion.» (Conclusion de la vidéoconférence citée plus haut.)

Le Pape Jean-Paul II est clairement montré à plusieurs reprises à Ida Peerdeman dans les expériences eucharistiques qui ont fait suite aux visions de la Dame de Tous les Peuples. Le 25 mars 1980, Ida voit Sa Sainteté Jean-Paul II couronner le tableau de la Dame et elle entend: «Et alors... l'Église, la Communauté que vous voyez là, recommencera à fleurir.»

## LA DAME DE TOUS LES PEUPLES

Le 4 avril 1954, la Dame déclarait à Sa messagère:

«Me voici. Écoute: Dès l'origine, la Servante du Seigneur fut choisie pour être Co-Rédemptrice. Dis à tes théologiens qu'ils peuvent trouver tout cela dans leurs livres.

«Je n'apporte pas une doctrine nouvelle. J'apporte maintenant d'anciennes notions.

«Parce que Co-Rédemptrice, Marie est aussi Médiatrice et, aussi, Avocate. Et non pas, cela, en sa seule qualité de Mère du Seigneur Jésus-Christ, mais – écoutez bien – parce qu'Elle est l'Immaculée Conception. (...)

«Ce dogme sera comme la clef de voûte du mystère marial. Dis aux théologiens que la Dame de Tous les Peuples en verra la réalisation. (...)

«J'assisterai le Saint-Père. (...) La force lui sera donnée, afin qu'il puisse tout préparer. (...) Que le Saint-Père, et le plus vite possible, mette à exécution son grandiose dessein. Dis-lui que la Dame de Tous les Peuples l'a aidé, qu'Elle l'aidera encore et lui donnera la force nécessaire. Le Saint-Père sait déjà tout.

«L'énergie dont il a besoin, la Dame la lui communiquera. Il sait ce dont il dispose. (...)

«Satan est encore le prince de ce monde. Il retient tout ce qu'il peut.

«C'est pourquoi la Dame de Tous les Peuples a été contrainte de venir maintenant, en ce temps-ci. Car Elle est l'Immaculée Conception et, conséquence de cela, Co-Rédemptrice, Médiatrice et Avocate. Ces trois fonctions en une seule.» (49<sup>e</sup> vision)

En ces paroles de la Dame se trouve la justification du dernier dogme marial, encore à venir. Comme Elle l'a précisé, la justification s'enracine dans l'Écriture et la tradition (les théologiens «peuvent trouver tout cela dans leurs livres»); elle s'enracine également dans la dévotion populaire, le «sensus fidelium» de tous ces chrétiens qui, à travers le monde, ont adhéré au message de la Dame et qui récitent chaque jour Sa Prière afin que les peuples soient «préservés de la corruption, des calamités et de la guerre».

Remarquons également combien les paroles de la Dame indiquent que Son rôle, ainsi que voulait le souligner le chapitre VIII de *Lumen gentium*, est «partie intégrante de celui du Rédempteur», selon les mots du Professeur Hull cité plus haut. Elle est Co-Rédemptrice, à côté du Rédempteur et relativement à Lui; Médiatrice, pour une médiation relevant de celle de «l'unique Médiateur», Jésus; et Avocate, comme l'est Jésus, selon les mots de saint Jean: «Si quelqu'un vient à pécher, nous avons comme avocat auprès du Père Jésus-Christ, le juste. C'est lui qui est victime de propitiation pour nos péchés» (1 Jn 2, 1-2). Elle est notre Avocate, parce qu'Elle est victime avec Lui, le Christ.

## LE DÉVELOPPEMENT DU DOGME

Dans un article intitulé «Le dévelop-



Sylvie Payeur-Raynauld

pement du dogme», la *Nouvelle encyclopédie catholique Théo*<sup>1</sup> précise: «L'Église se doit, pour répondre à la mission qui lui est confiée par le Christ (...), de pousser plus avant l'approfondissement de la connaissance de la vérité révélée par Dieu. C'est en cela que consiste le développement du dogme. Ainsi en a-t-il été, par exemple, de la définition de la Trinité, ou de celle de la personne à la fois humaine et divine du Christ; ces définitions se sont faites par étapes, au cours des premiers siècles, sous la pression de controverses qui obligèrent les responsables de l'Église à pénétrer plus avant dans l'exploration du mystère de Dieu.»

L'exploration du mystère de l'Immaculée se fera également dans la controverse, d'autant plus que, à l'image de Jésus, la révélation de Son Mystère nous amène à considérer qu'Elle et Sa Fille (la Servante qu'Elle S'est choisie pour accomplir en ce temps Sa mission) ne font qu'un, comme le Père et le Fils ne font qu'un. («Quel scandale!» crieront certains devant de tels propos; on a dit la même chose lorsque Jésus a dû laisser entrevoir Qui Il était.) Le Concile souhaitait susciter un développement de la mariologie; eh bien, saura-t-on reconnaître la percée fulgurante dans la compréhension du mystère de l'Immaculée, mystère dont une dimension se vit au Québec?

Le Pape Jean-Paul II, qui a souligné le 150<sup>e</sup> anniversaire du dogme de l'Immaculée Conception par une messe en la Basilique Saint-Pierre le 8 décembre 2004, s'exclamait dans son homélie:

«Comme il est grand, le mystère de l'Immaculée Conception que la liturgie d'aujourd'hui nous présente! Un mystère qui ne cesse d'attirer la contemplation des croyants et qui inspire la réflexion des théologiens.»

Et ce même jour, avant la prière de l'Angélus, le Pape s'adressait ainsi aux pèlerins rassemblés sur la Place Saint-Pierre:

«L'Immaculée Conception apparaît comme un phare lumineux pour l'humanité de tous les temps. Au début du troisième millénaire, il nous oriente vers la foi et l'espérance en Dieu, dans son salut et la vie éternelle. Il éclaire particulièrement le chemin de l'Église engagée dans la nouvelle évangélisation.»

Dans le prologue de son Évangile, saint Jean nous présentait ainsi le Verbe:

«Le Verbe était la lumière véritable, qui éclaire tout homme; il venait dans le monde. Il était dans le monde et le monde fut par lui et le monde ne l'a pas connu. Il est venu chez lui et les siens ne l'ont pas reçu. Mais à tous ceux qui l'ont reçu, il a donné pouvoir de devenir enfants de Dieu, à ceux qui croient en son nom.» (1, 9-12)

De même, Marie est venue dans le monde; Elle est venue chez les siens et les siens ne l'ont pas reçue. Mais à tous ceux qui l'ont reçue, Elle a ouvert le Royaume...

9 décembre 2004

Sylvie Payeur-Raynauld

1. Drognet et Ardant/Fayard, 1989, p. 602.